

Demander un baptême

Pour les enfants de 0 à 7 ans :

- Pour un enfant, c'est une grâce de vie et de vie éternelle que l'on souhaite pour son enfant, et c'est, en lien avec cette grâce, un engagement important et grave des parents à donner concrètement une éducation chrétienne à leur enfant.
- Une préparation vous sera proposée ainsi qu'aux parrain et marraine (si c'est possible pour eux) avec une réunion collective et, si c'est le premier enfant que vous baptisez, une rencontre personnelle avec le prêtre.
- Les baptêmes sont célébrés sur la paroisse le samedi (matin ou après-midi) ou le dimanche (après les Messes), ils le sont aux cours de cérémonies individuelles, ce qui nécessite de réserver à l'avance dans les créneaux qui restent disponibles au moment de l'inscription.
- La célébration peut avoir lieu dans n'importe quelle église de la paroisse.
- Si vous n'êtes pas résident dans la paroisse, il vous sera demandé avant de réserver une date un certificat écrit émis par votre paroisse vous donnant l'autorisation de faire baptiser ici.
- L'inscription d'un baptême doit se faire à une permanence de la paroisse (voir lieux et horaires sur la page internet de la « Paroisse de la Vallée de l'Automne »)
- Offrande : Un sacrement n'a pas de prix... c'est un don de Dieu.
Les chrétiens par le denier de l'Église ont la responsabilité de soutenir financièrement les services de la paroisse, de rendre possibles des activités qu'elle peut proposer et de subvenir aux besoins des prêtres. Ce sont des dons annuels ou mensuels sans lesquels l'Église serait sans ressource.
L'occasion du baptême de votre enfant est aussi indiquée pour répondre à ces nécessités. Votre offrande est libre, peut-être serait-il juste qu'elle corresponde à une part non négligeable de ce que vous dépenserez à l'occasion de ce baptême.

Pour un jeune de 7 à 18 ans :

- A cet âge la demande doit être faite par le jeune et accompagnée par la responsabilité des parents qui ne doivent pas seulement être d'accord, mais qui, avec le parrain et la marraine s'engagent pour que le baptême corresponde bien à un engagement de vie... ce que le jeune ne perçoit pas toujours déjà.
- La préparation se fait en parallèle avec du catéchisme pour les plus jeunes et de l'aumônerie pour les plus âgés. Cette formation donne aux jeunes les connaissances, les valeurs et les habitudes de la vie chrétienne à travers des rencontres avec d'autres jeunes de leur âge qui sont déjà baptisés.
- Le catéchisme se fait chaque semaine dans les villages, l'aumônerie des collégiens est tous les quinze jours à Verberie, Béthisy St Pierre ou Morienvall, l'aumônerie pour les lycéens est une fois par mois à Verberie.
- Le baptême de ces jeunes se célèbre habituellement au cours d'une Vigile pascale (veille de Pâques).

Pour un adulte :

- Il n'y a pas d'âge pour être baptisé, un adulte qui se pose la question ou qui désire entreprendre une telle démarche est tout d'abord invité à se rapprocher de la catéchèse pour adulte qui a lieu chaque mois à Verberie (un dimanche) et de la Messe dominicale de son village.
- Lorsque la démarche prend corps des rencontres spécifiques sont organisées avec une équipe pour donner au postulant les moyens de découvrir et de vivre toutes les dimensions de la vie chrétienne.
- Les baptêmes d'adultes sont habituellement célébrés au cours d'une Vigile pascale (veille de Pâques).



**VERBERIE – St VAAST de LONGMONT – BETHISY St PIERRE
BETHISY St MARTIN – SAINT SAUVEUR – SAINTINES – NERY
ORROUY – GLAIGNES – SERY MAGNEVAL – GILOCOURT
BETHANCOURT en VALOIS – MORIENVAL – FRESNOY la RIVIERE**